



Sandra Gutknecht, SAM-Supermoto-Administration  
Bahnhofstrasse 27  
8259 Etwilen  
Tel. 079 759 96 80  
s.gutknecht@s-a-m.ch

www.s-a-m.ch

## DEMANDE DE LICENCE CHAMPIONNAT 2019 POCKETBIKE / PITBIKE / MINIGP / MOTO 5 / PREMOTO 4

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: ..... NPA / Lieu: .....

Date de naissance: ..... N° tél.: ..... E-Mail: .....

N° membre SAM: ..... N° section: ..... Nom de la section: .....

Pas encore membre, veuillez m'inscrire à la section SAM N : ..... Nom : .....  
(Section 208 Racing Gang )

**Catégorie souhaitée:** (prière de cocher la case correspondante)

- |   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Débutants                      | <input type="checkbox"/> IMR Serie -15 PS Open weight*                         | <input type="checkbox"/> Moto 5    |
| <input type="checkbox"/> IMR 90ccm Kids CUP 10"         | <input type="checkbox"/> IMR Serie 190ccm -20 PS                               | <input type="checkbox"/> Premoto 4 |
| <input type="checkbox"/> IMR 90ccm Kids CUP 12"         | <input type="checkbox"/> Pitbike / Mini-GP Open max. 212ccm (Marques ouvertes) |                                    |
| <input type="checkbox"/> IMR Serie Junior -15 PS light* | <input type="checkbox"/> MIR / IMR Mini-GP -20 PS                              |                                    |

\* IMR Serie Junior et open weight -15cv , la limite de poids est déterminée par l'inscription. Qui veut s'inscrire dans la catégorie série IMR doit nécessairement spécifier le poids du Pilot, prêt à conduire

**Poids prêt à conduire (-85 kg):**.....

**N° de départ souhaité:** ..... Autre n° si déjà attribué: .....

**Transpondeur:** Je possède un transpondeur Model, Typ, n° .: .....

**Le formulaire doit être entièrement rempli et envoyé à l'adresse susmentionnée le 28 février 2019 au plus tard. Si possible, envoyez une photo d'identité par SMS/WhatsApp au 079-759 96 80 ou sous forme de fichier JPG à l'adresse s.gutknecht@s-a-m.ch. En cas d'informations manquantes, des frais de traitement de CHF 10.00 seront facturés.**

Unterschrift des Gesuchstellers: .....

Bei Minderjährigen Unterschrift  
des gesetzlichen Vertreters: .....

Ort: ..... Datum: .....

Par sa signature, chaque demandeur ou son représentant légal confirme avoir pris connaissance et compris les conditions de la page suivante (Page 2/2).



Sandra Gutknecht, SAM-Supermoto-Administration  
Bahnhofstrasse 27  
8259 Etwilen  
Tel. 079 759 96 80  
s.gutknecht@s-a-m.ch  
www.s-a-m.ch

## Conditions à remplir pour l'obtention d'une licence SAM 2019 POCKET BIKE / PIT BIKE / MINI GP / MOTO 5 / PREMOTO 4

En plus d'être soumis aux conditions stipulées ci-après, chaque octroi de licence peut encore faire l'objet d'un examen individuel par la commission sportive SAM. Il n'existe aucun droit de recours pour une licence. Selon le règlement, chaque coureur doit posséder un **transpondeur du Type AMB** pour garantir une meilleure qualité de la prise des temps et pour la liste des classements.

Chaque coureur doit posséder une licence établie par la SAM (Association suisse des coureurs automobiles et motocyclistes). Les licences, remises uniquement à des membres des sections SAM, sont valables depuis le jour de leur établissement jusqu'à la fin de l'année. Les licences SAM sont accordées en priorité aux coureurs qui en avaient déjà une l'année précédente et qui ont aussi participé aux manifestations. Les demandes des personnes ayant leur domicile en Suisse seront traitées ensuite, les autres le seront en fonction de leur date de réception.

Après entente avec l'organisateur, la commission sportive SAM peut exceptionnellement établir une licence journalière pour des pilotes.

### Licence 2019 (à payer auprès de la SAM)

<b>Catégories 2019:</b>	Débutants	CHF 50.00
	IMR Kids CUP	CHF 70.00
	IMR Serie toutes catégories / Pitbike Open / MIR/IMR Mini GP	CHF 90.00
	Moto 5 / Premoto 4	CHF 120.00

Les droits de licence sont fixés annuellement par la commission sportive SAM.

### **Assurances**

Le pilote participe à une manifestation motorisée à son propre risque et responsabilité (accidents, décès, dommages matériels, vols, incendie etc.). Une assurance-accident est obligatoire pour chaque pilote. Par sa signature apposée sur la demande de licence, chaque pilote confirme qu'en cas d'accident, il est assuré en règle lors d'accident, décès ou invalidité et qu'il **a pris connaissance et compris le règlement des pilotes**. Les prestations d'assurance seront diminuées jusqu'à 50% si l'accident d'un pilote a lieu lors d'un entraînement ou une course.

Une assurance complémentaire facultative peut être conclue auprès de la compagnie Alliance Suisse grâce à un contrat collectif proposant une assurance avec des conditions avantageuses. Les formulaires d'inscription peuvent être demandés directement à Alliance Suisse.

**La SAM conseille à tous les pilotes de conclure une assurance complémentaire auprès des compagnies Alliance Suisse concernant l'indemnité journalière.** Les assurances suivantes sont incluses dans les licences: décès et invalidité.

**Lors d'un accident d'un participant à une manifestation de la Minibike / Moto 5 et Premoto 4 l'organisateur et ses bénévoles, le propriétaire du terrain, la SAM, la Commission SAM ne sont pas tenus responsables.**

L'organisateur conclut une assurance RC pour les dommages à un tiers via la SAM auprès de l'Alliance avec les montants de couverture fixés par la loi.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

**Sportpräsident**  
Philipp Kempf  
Ibergstrasse 66  
8405 Winterthur  
Tel. 079 343 76 68  
p.kempf@s-a-m.ch

**Sportkommissar/Technik**  
Stephan Dübi  
Feldweg 1  
3257 Grossaffoltern  
Tel. 079 230 52 06  
s.duebi@s-a-m.ch

**Administration**  
Nicole Häusler  
Feldweg 1  
3257 Grossaffoltern  
Tel. 076 309 64 38  
n.haeusler@s-a-m.ch